AR Prefecture
024-200040400-20240113-2024_03-DE
Reçu le 16/01/2024

Communauté de Communes du Périgord Ribéracois

Délibération du Conseil Communautaire
****

Le samedi 13 janvier 2024 à 10h00, le conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Périgord Ribéracois (CCPR) s'est réuni à la Tour-Blanche Cercles sous la Présidence de Monsieur Didier Bazinet, Président, à la suite de la convocation adressée le 05 janvier 2024 conformément à l'article L 2121-12 du Code Général des collectivités territoriales.

Nombre de membres titulaires en exercice du Conseil Communautaire	58	
Titulaires présents	39	Allain Tricoire – Bernadette Bazinet – Janick Laville – Jean-Didier Andrieux -Pascal Devars – Monique Boineau-Serrano – Jean-Pierre Prunier – Murielle Cassier – Didier Bazinet – Yves Mahaud – Corinne Ducoup (pour la délibération 2024-03) – Philippe Boismoreau -Philippe Bogaert – Alfred Gonnard -Jean-Marcel Beau – Daniel Bonnefond – Joël Constant -Francis Lafaye -Clément Lemercier – Géry Denis – Gilles Mercier -Nicolas Platon – Catherine Bezac-Gonthier – Laurent Casanave -Christine Laurent - Dominique Caillou – Christophe Rossard – Jean-Pierre Chaumette - Pierre Guigné (pour la délibération 2024-02 et 2024-03) Francis Duverneuil -Virginie Mouche -Jean-Pierre Paretour -Joël De Luca -Gérard Caignard -Philippe Dubourg -Priça Mortier – Pierre Janaillac -Marion Lafaye -Patrick Lachaud
Suppléants présents		
Titulaires absents	19	Jean-Pierre Prigul – Christine Berthé – Lisa Boyer – Michel Desmoulin – Bruno Limerat – Ludovic Gillaizeau -Catherine Esculier -Romain Perruchaud – Bernard Saint Martin -Philippe Chotard – Fabrice Boniface -Brigitte Pourtier -Jean-Claude Arnaud -Julie Bordet -Denis Ferrand -Edwige Badel -Joëlle Saint Martin -Régis Defraye – Muriel Morlion
Procurations	6	Jean-Pierre Prigul à Allain Tricoire Bruno Limerat à Joël Constant Catherine Esculier à Christine Laurent Romain Perruchaud à Dominique Caillou Jean-Claude Arnaud à Didier Bazinet Edwige Badel à Pierre Janaillac

Nombre de Titulaires Présents pour la délibération 2024-01	37
Nombre de Titulaires absents pour la délibération 2024-01	21
Nombre de Titulaires Présents pour la délibération 2024-02	38
Nombre de Titulaires absents pour la délibération 2024-02	20

AR Prefecture
024-200040400-20240113-2024_03-DE
Reçu le 16/01/2024

DELIBERATION N° 2024 /03 : (Code Nomenclature /8.4)
DATE : 13 JANVIER 2024
RAPPORTEUR : Didier Bazinet
OBJET : **Consultation pour avis dans le cadre de l'actualisation du schéma départemental et d'accueil des gens du voyage de la Dordogne pour la période 2024-2029**

Par courrier en date du 23 Novembre 2023 Monsieur le Préfet de la Dordogne et Monsieur le Président du Conseil Départemental demandent au Conseil Communautaire de se prononcer sur les prescriptions et les préconisations du nouveau Schéma applicable à la période 2024-2029 avant le 15 janvier 2024. Cette actualisation du Schéma engagée en Novembre 2022 est le résultat d'un travail élaboré en commun par les services de l'Etat et du Conseil Départemental avec les gestionnaires des aires d'accueil.
Pour la CCPR le schéma 2024-2029 prévoit les prescriptions et préconisations détaillées ci-dessous :

PRESCRIPTIONS	PRECONISATIONS
Fermeture de l'aire d'accueil à une date fixée par l'organe délibérant de la collectivité	Réaliser 2 logements adaptés supplémentaires (soit en construction neuve, en réhabilitation et/ou par mobilisation du parc existant)
Création de 2 terrains locatifs familiaux (4 places) pour reloger les familles sédentarisées sur l'aire	
Etudier la possibilité d'aménager un petit passage sur le territoire de la communauté de communes	

Enfin , sont portées à notre connaissance des observations sur les conditions de mise en œuvre à savoir coordonner l'action de relogement des familles sédentarisées sur l'aire en lien avec les acteurs de l'action sociale du territoire.

AR Prefecture
024-200040400-20240113-2024_03-DE
Reçu le 16/01/2024

Le conseil communautaire après avoir pris connaissance des évolutions prévues sur notre territoire émet un avis favorable au projet d'actualisation du Schéma Départemental d'accueil et d'habitat des gens du voyage de la Dordogne pour la période 2024-2029.

ONT SIGNE AU REGISTRE LES MEMBRES PRESENTS POUR EXPEDITION CONFORME

Décision du Conseil Communautaire :
Votes pour : 44
Votes contre :0
Abstentions : 1

Publié le 19/01/2024

Le secrétaire de séance du 13 janvier 2024
Jean-Marcel Beau

Jean Marcel BEAU

Signé numériquement par Jean Marcel BEAU
DN : cn=Jean Marcel BEAU, c=FR, o= COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PERIGORD RIBERACOIS, ou=0002 200040400, email=jean.marcel.beau@orange.fr
Date : 2024.01.16 15:06:39 +01'00'

Le Président de la Communauté
de Communes du Périgord Ribéracois
Didier Bazinet

Signé électroniquement le 16/01/2024 à 13:53
par Didier BAZINET

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PÉRIGORD RIBÉRACOIS
B.P. 10
Rue Couleau
24600 RIBÉRAC

Signature numérique de Didier BAZINET
PRESIDENT
Le 16/01/2024 13:53:17